

## **Cours de paléographie N° 29**

**Réalisé par M. du Pouget,**

**Archiviste, paléographe  
Directeur des Archives départementales de l'Indre**

**Photographies :  
Valérie Baud**

Sous la cote 2 E 551 sont conservés les minutes et les pièces justificatives du notaire Etienne Béguin, notaire et procureur fiscal de la châtellenie de Cluis-Dessus dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Plusieurs documents sont des reçus de Pierre Parry, marchand à Aubusson (Creuse).

L'intérêt de ce document est de montrer des lettres qui n'ont pas été tracées par un professionnel de l'écriture : noter le R avec barre horizontale, N au jambage plongeant.

Document à transcrire :

ce sont seigne et coysse de voir auye.  
Seigne de la paroyse de seint rayoit  
La somme de traite sept liure acouise  
de pout La que le somme ce huit  
prouet pice au croix et seite de  
seigneur baptiste puchoye may  
vayant seite le septieme jour du  
mois de may l'an mille six cent  
sainte  
ce prouet ce que de sa paroyse  
traite sept liure  
Espaillie  
1600  
ES51

## Transcription :

[1] Je sout seinné et confesse devoir Anne  
[2] Lené de la paroyse de Seint Anoit<sup>1</sup>  
[3] la somme de trante sept livre a cause  
[4] de prés, laquele somme je luit  
[5] promet peir au jour et feite de  
[6] Sein Jan Bastiste procheneman  
[7] venan. Feit le septieme jour dut  
[8] mois de notvanbre mil six sain soit-  
[9] –sainte.  
[10] Je promet<sup>2</sup> ce que desus pour  
[11] trante sept livre  
[12] P. PARRY

---

<sup>1</sup> Saint-Agnant-près-Crocq, canton de Crocq, arrondissement d'Aubusson

<sup>2</sup> un jambage du *m* a été oublié.